

ANNEXE 1

Notes au dossier

L'équipe-école du collège Laurentien s'est doté d'un cadre d'intervention gradué auprès des élèves.

Cependant, les notes suivantes seront appliquées au dossier d'un élève qui ne modifie pas ses comportements ou ses actions suite à nos interventions.

	Notes valant 1 point	Notes valant 2 points
Avant de recevoir une note au dossier pour les comportements suivants, soyez assuré que l'élève a été rencontré selon le processus gradué établit par l'équipe-école.	<ul style="list-style-type: none">❖ Non-respect des consignes❖ Bavardage❖ Oubli de matériel❖ Devoir non-fait❖ Non-respect du tri des déchets, recyclage et compostage❖ Omission de se présenter en récupération	<ul style="list-style-type: none">❖ Retard❖ Refus de participer❖ Utilisation inadéquate des ordinateurs ²
Note au dossier directement	<ul style="list-style-type: none">❖ Tenue académique non-conforme	<ul style="list-style-type: none">❖ Langage vulgaire, grossièretés, cris❖ Protestation, argumentation envers le personnel❖ Tenue de sports non-conforme ou oubliée❖ Comportement inadéquat en classe et/ou ailleurs
Retenue automatique		<ul style="list-style-type: none">❖ Violence❖ Impolitesse❖ École buissonnière « foxage »❖ 3 retards P-1 par cycle de 9 jours
Autres		<ul style="list-style-type: none">❖ Comportement inadéquat dans l'autobus ¹❖ Vol<ul style="list-style-type: none">○ Suspension automatique❖ Bataille<ul style="list-style-type: none">○ Suspension automatique❖ Vandalisme<ul style="list-style-type: none">○ Le parent devra assumer les coûts de réparation ou de remplacement❖ Possession/ consommation de drogues, alcool, matériel de vapotage, médicament, boisson énervisante, arme blanche<ul style="list-style-type: none">○ Voir les protocoles❖ Intimidation<ul style="list-style-type: none">○ Voir le protocole

¹ Plusieurs manquements dans l'autobus peuvent entraîner une suspension du transport à la discrédition de la direction.

² Retenue automatique au 2^e manquement

❖ Selon la gravité des évènements, ou si la direction le juge nécessaire, la progression des sanctions peut être court-circuitée.

Système de retenues et points

- L'élève qui cumulera 5 points perdus et plus au cours d'une semaine et/ou 9 points perdus par cycle de 9 jours sera convoqué à la retenue après les heures de cours soit le mardi de 16 h 00 à 17 h 00.
- L'élève qui cumulera 5 points perdus et plus pour la tenue académique ou sportive par cycle de 9 jours sera convoqué à la retenue après les heures de cours soit le mardi de 16 h 00 à 17 h 00.